

***Faciliter l'accès de la SFPA aux autres analystes de l'IAAP/
S'adjoindre la ressource d'universitaires et de cliniciens renommés***

Lors de la prochaine AG les modifications proposées dans notre règlement intérieur se situent dans une optique dont j'aimerais vous parler ici :

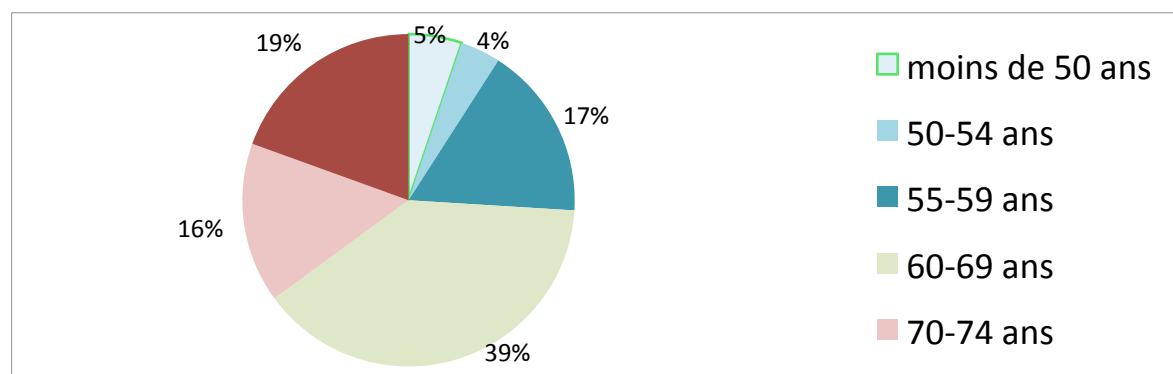
- une simplification de l'accès de la SFPA aux analystes jungiens de l'IAAP qui souhaiteraient vouloir rejoindre notre société.
- l'ouverture d'un groupe de « *personnalités affiliées* » qui pourront venir enrichir notre société de leurs ressources universitaires ou cliniques.

Nous avons, si vous vous en rappelez, le projet de les présenter lors de l'AG de Juin, mais trop de points à couvrir nous avaient obligés à reporter ces points à l'AG de Novembre. Du coup nous avons retravaillé pour peaufiner les propositions que nous souhaitons vous soumettre.

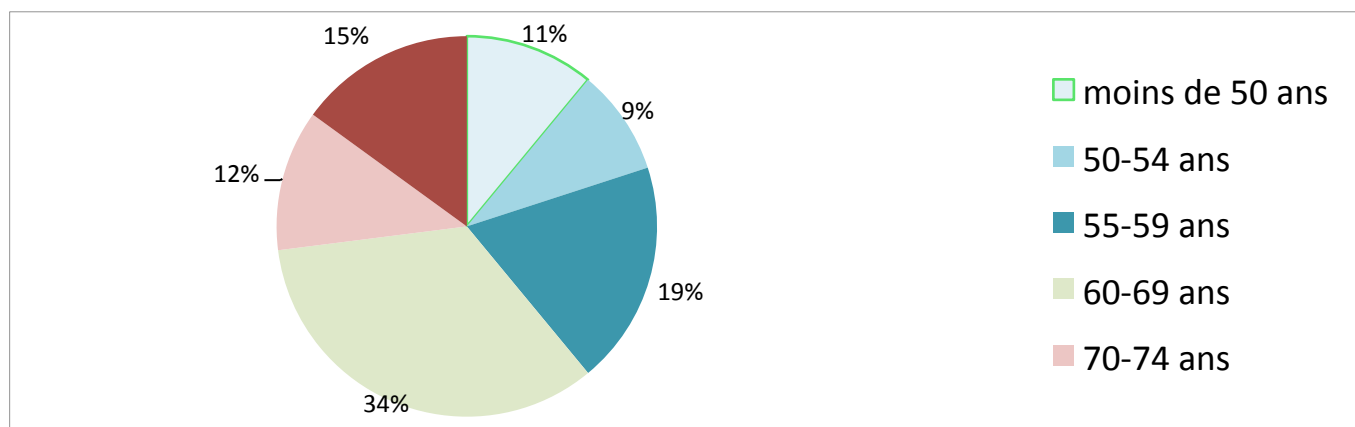
Voici les raisons qui nous ont conduit à faire ces propositions, et l'esprit dans lequel nous proposons leur adoption.

Notre constat de départ

Lors de la toute première agora, il y a un an, je vous avais présenté l'analyse de la pyramide des âges des membres de notre société, avec le constat que trois quart de nos membres avait plus de 60 ans, et plus d'un tiers plus de 70 ans.



Même en incluant dans les statistiques les membres associés, la tendance restait globalement la même car ils ne sont pas assez nombreux pour véritablement corriger la tendance.



De nouveaux étudiants qui sont actuellement à l'institut viendront à terme étoffer nos rangs, et en attendant il nous faut envisager d'autres sources externes pour s'assurer que le dynamisme et la vitalité de la SFPA ne souffre pas dans l'entre-deux. Par exemple il sera important de pouvoir continuer à proposer un programme de séminaires stimulants.

Lorsque j'évoque ici la possibilité de sources « externes » de dynamisme, il est évident pour moi qu'elles doivent se penser dans un volume raisonnable et à un rythme raisonné pour une intégration harmonieuse à notre culture SFPA. La première de ces sources externes pourrait être nos collègues d'autres sociétés de l'IAAP.

Confrères et Consocieurs de l'IAAP

Depuis plus de trente ans la SFPA n'a accueilli au total que deux analystes formés dans un autre institut de l'IAAP que la SFPA. La raison en est que le règlement pour demander son admission à la SFPA était assez contraignant ; par ailleurs de malheureuses rumeurs circulaient que la SFPA restait très méfiante voire disqualifiante vis-à-vis de formations qui pouvaient être données dans d'autres instituts. Ainsi dans le passé, plusieurs analystes ont renoncé à venir enrichir notre société.

Or, les temps changent, et aujourd'hui quelques confrères et consocieurs affiliés à d'autres sociétés de l'IAAP qui travaillent sur le territoire français ou avec des patients français ont exprimé leur intérêt de venir nous rejoindre. Deux analystes d'Amérique du Sud envisagent de venir s'installer en France, et aimeraient dans ce cas pouvoir rejoindre notre société. Le monde bouge vers une mobilité croissante, et nous devons nous poser la question de faciliter l'intégration de nos confrères et consocieurs affiliés à l'IAAP.

Comme on le sent intensément dans nos congrès internationaux, la pensée et la pratique jungiennes qui éclosent dans des cultures différentes, que ce soit de l'autre côté de nos frontières ou à l'autre bout du monde, font vivre une expérience vigoureusement dynamisante de découverte qui permet du même coup d'affiner et de renforcer ce qui est important pour nous, dans le respect et l'enrichissement réciproques.

Bien entendu, il ne s'agit en aucun cas de balayer tout critère d'acceptation de nouveaux collègues, mais de trouver un juste équilibre entre un règlement intérieur assoupli, et le respect et l'affirmation de la culture qui nous est propre. Les modifications du règlement intérieur proposées ici en annexe nous semblent bien se placer en équilibre sur ce fil du rasoir, dans cette optique.

Des personnalités affiliées

Certaines sociétés, comme l'IAAP du reste, ont une catégorie de membres d'honneur pour les personnalités méritantes susceptibles de contribuer au groupe. C'est dans ce même esprit – et en ce encouragés par la participation régulière ces dernières années de différents chercheurs aux séminaires de la SFPA – que nous avons envisagé de proposer une nouvelle catégorie dénommée « personnalités affiliées » qui serait ouverte à deux types de professionnels :

- les professeurs d'université de renom dirigeant des recherches et publiant autour de la pensée et de l'œuvre de CG Jung,
- les cliniciens psychanalystes d'autres écoles œuvrant à construire des ponts théoriques et cliniques avec la pensée Jungienne.

Ces personnalités affiliées ne seraient pas des membres de la SFPA ayant droit de vote. Mais ils seraient précieux pour nous en ce sens qu'ils pourraient par leurs travaux venir nourrir nos séminaires et nos groupes de recherche de façon rapprochée.

Abaisser l'âge minima d'entrée en formation

La formation d'analyste jungien est traditionnellement longue pour pouvoir intégrer tous les éléments personnels, cliniques, didactiques et la maturation psychique nécessaire. Ainsi l'âge moyen de nos membres associéS est actuellement de 55 ans. Nous proposons de faire diminuer cette moyenne en abaissant l'âge d'entrée en formation de 35 ans à 30 ans.

Les modifications proposées en annexe

Le document en annexe vous a déjà été envoyé avec le programme du séminaire de Novembre. Ce document reprend point par point toutes les modifications travaillées dans le sens de ces changements. Je vous invite à le lire avant l'AG afin de faciliter l'émergence des questions que vous pourriez vous poser et de rendre plus riches et plus concis les débats de la prochaine AG.

Je vous souhaite un mois de novembre doux et clément, et j'espère avoir le plaisir de vous voir nombreux rue Ganneron les 19 et 20 novembre.

Brigit Soubrouillard